

# « Nous sommes dans une phase de diagnostic »

A LA UNE BROSSAC Publié le 21/09/2019 à 3h59 par Joël Bideau.



Loïc Deau (debout) et Yoann Chatelier. *PHOTO J. B.*

La Communauté de communes des 4B ayant récupéré la compétence urbanisme en 2017, ce mercredi soir, Loïc Deau, vice-président en charge de l'urbanisme, du logement et de l'enfance, accompagné de Manon Planet-Achat, chargée de mission, et du cabinet d'études Métropolis représenté par Yoann Chatelier, a lancé sa première réunion publique d'information à Brossac. Trois autres réunions sont programmées sur le territoire des 4B qui comprend 40 communes et des cahiers de doléances seront mis à disposition des habitants dans chaque commune.

## Surface agricole grignotée

Actuellement, les communes qui n'ont pas de plan d'urbanisme ou de carte communale ont du mal à obtenir des permis de construire, l'élaboration du Plan local d'urbanisme au niveau de l'intercommunalité vise à définir l'orientation et la gestion des droits du sol sur un secteur plus élargi. Les priorités n'étant pas les mêmes sur toutes les communes, un diagnostic a déjà été fait au niveau agricole. Il faudra prendre en compte le contexte démographique, le volet économique et la structure du parc de logement existant. Un constat : beaucoup de logements vacants dans les centres urbains, et des constructions en périphérie des agglomérations qui grignotent les surfaces agricoles. Le projet de territoire définitif devra être réalisé en compatibilité avec le schéma régional de développement durable de la Nouvelle Aquitaine et ne verra le jour que dans environ trois ans. « Nous sommes actuellement dans une phase de diagnostic et rien n'est figé », dit Loïc Deau.

La réunion s'est terminée par l'intervention d'un membre de l'association APPY (organisation pour la préservation de l'environnement) qui s'élève contre le projet d'implantation d'éoliennes sur le Sud

Charente sur des zones protégées. Cette association souhaite avoir un rôle d'information dans la discussion. Prochaine réunion le 2 octobre à 18 h 30 à la salle municipale de Baignes-Sainte-Radegonde.